



## QUESAQUO ?

Le 7 septembre, nous avons eu un CSE extraordinaire nous présentant les comptes 2022 de notre Assoc'. A retenir que nos élu.es et ceux de SUD ont voté une nouvelle expertise comptable sur le même mode que celle mise en place il y a 2 ans. Nous y reviendrons...

Au cours de cette présentation un déficit de 100 mille euros est annoncé au détour d'un tableau sur ce dispositif si bien porté par la gouvernance... Pour rappel, cela a fait le buzz dans la sphère politico- sociale de la métropole et par ailleurs, de nombreux partenaires sont associés mais néanmoins l'atelier pour tous, s'écrase comme une crêpe sur le tarmac de la réalité budgétaire...



Le flyer de présentation nous disait : « *Vous aimez la cuisine ? Expert ou débutant vous êtes les bienvenus* ». Ce serait plutôt en vrai, NE REGARDEZ PAS NOTRE « BELLE TAMBOUILLE » !

On a connu un DG, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, plus regardant sur les dépenses... MAIS ALORS POURQUOI ? Quels petits arrangements entre amis nous a amené à ce genre de turbulences... ?



**Nous rappelons ci-dessous, l'avis du CSE communiqué à la DG le 25 janvier 2022 (lors de la séance en plénière) sur le projet concernant « La boîte à cuisine » :**

**Suite à la présentation du dispositif émanant du Plan Alimentaire Territorial, "La boîte à Cuisine" faite lors du CSE du 16 novembre 2021 pour Information/Consultation et la visite du site le 14 janvier 2022, les élus du CES émettent un avis favorable.**

*« Il est néanmoins déplorable de faire le constat que la présentation est incomplète. Les élus du Comité Social et Economique émettent par conséquent une réserve concernant le manque de chiffrage du budget prévisionnel. Aucun élément chiffré n'a été présenté aux élus de l'instance CSE. Ce manque de transparence n'est pas acceptable dans la mesure où le financement est en grande partie obtenue dans le cadre du plan de relance, dans la rubrique en faveur de plans de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté ceci afin de répondre à des besoins sociaux en évolution rapide. Dans la mesure où ces éléments budgétaires ont été donnés dans le dossier pour bénéficier de cette subvention publique il en ressort donc une volonté patronale de dissimuler des éléments aux élus du personnel ».*

**Vous constaterez que, nous sommes bien loin de la caricature des « toujours opposés à tout » puisque nous avons donné un avis favorable, pour le reste jugez-en, vous-même ...COMME QUOI, A NE PAS VOULOIR NOUS ECOUTER LE BOOMERANG REVIENT FORT.**

**ALLEZ, BON APPETIT !**

Nancy, le 21 septembre 2023